

Réaménagement de la route 138 sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive Compte rendu de la séance de médiation du 1^{er} septembre 2004

Lieu : Salle du conseil de la municipalité de Portneuf-sur-Mer, à 14h00

Participants à la rencontre

Requérants

M^{me} Rollande Tremblay, accompagnée de M. Alain Mercier

Promoteur (Ministère des transports, Direction de la Côte-Nord)

M. Denis Domingue
(directeur)

M. Guy Lavoie
(chef du service des projets)

M^{me} Line Lepage
(chargée de projet)

BAPE

M^{me} Nicole Boulet
(médiatrice)

M^{me} Louise Boivin
(coordonnatrice)

M^{me} Julie Crochetière
(analyste)

Responsable du compte rendu : Julie Crochetière

Séance de médiation

Ouverture de la séance par la médiatrice.

Propositions du promoteur :

- Après vérification, le coin nord du terrain de M^{me} Tremblay serait touché par l'emprise de la route sur 51,5 m². La fosse sceptique et le champ d'épuration ne seraient pas touchés, mais cette information devrait être confirmée avec les plans définitifs.
- Première proposition : mettre en place une mesure d'atténuation du bruit, soit l'isolation acoustique de la résidence. Une compensation serait attribuée pour la superficie de terrain perdue.
- Deuxième proposition : acquisition ou déplacement de la propriété. Ceci peut avoir lieu si l'atténuation du bruit selon la première proposition s'avère inefficace ou trop dispendieuse.
- Explication de la procédure d'acquisition gré à gré du MTQ et de la possibilité de déplacement d'une résidence.

Demande de la requérante :

- Elle souhaite que la deuxième proposition, soit l'acquisition ou le déplacement de sa propriété, soit considérée en premier lieu.
- Le promoteur confirme que cela est possible, mais qu'une étude sommaire sur le climat sonore et les options d'atténuation du bruit devrait tout de même être réalisée.